

# COLLOQUE ANGLO-ROUMAIN D'ÉPIGRAPHIE ANCIENNE: LES VILLES GRECQUES DE SCYTHIE MINEURE À L'ÉPOQUE ROMAINE\*

HISTRIA AUX I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> SIÈCLES

D. M. PIPPIDI

Sur le point d'attaquer mon sujet, je voudrais fournir quelques éclaircissements sur la manière dont nous avons conçu les exposés que nous aurons l'honneur de vous soumettre au cours de cette rencontre amicale. Car il y a, bine entendu, plus d'une façon d'entendre un problème et, dans ce cas spécial, plus d'une modalité de présenter les résultats des recherches sur les cités grecques du littoral roumain, poursuivies chez nous et ailleurs depuis bientôt cent ans. Pour ne pas m'attarder là-dessus, je dirai simplement que pas un instant nous n'avons oublié que cet entretien se passe entre épigraphistes et qu'avant tout il est censé dresser un bilan de la documentation épigraphique sur chacune des πόλεις dont nous aurons à nous occuper, depuis leur soumission à l'Empire.

Il est, d'autre part, évident qu'avec la meilleure volonté — ou le plus grand talent — du monde, l'on ne saurait faire entrer dans une simple communication la substance d'une monographie. Aussi nous sommes-nous proposé d'attirer votre attention sur quelques points, seulement, de la vaste matière susceptible de vous intéresser, en réservant pour la discussion la possibilité de fournir des renseignements supplémentaires à qui en éprouverait le besoin.

Pour ce qui est du choix des problèmes envisagés, il était inévitable que, d'un exposé à l'autre, il y eût certaines différences, dues à la nature des documents mis en œuvre. On nous concédera toutefois — du moins je l'espère — que, dans tous les cas, nous nous sommes efforcés de ne rien négliger de spécifique ou d'essentiel. Ainsi, dans le cas d'Istros (ou Histria, pour lui donner le nom qu'elle porte dans les documents latins), j'ai cru bon de vous informer brièvement d'abord sur les circonstances de son intégration dans l'Empire, ensuite sur son statut juridique et ses rapports avec les autorités impériales, sur les changements opérés, sous l'occupation romaine, dans sa structure démographique et ses institutions, sur ses rapports, pendant la même période, avec d'autres cités helléniques de la mer Noire et de la Grèce métropolitaine, enfin sur la date de sa destruction par les Goths au III<sup>e</sup> siècle. A propos de ce dernier événement, j'ai à peine besoin de rappeler que l'*excidium* mentionné par l'Histoire Auguste dans un contexte dont j'aurai à m'occuper ne signifie nullement la fin de l'existence historique d'Histria: reconstruite, on ne sait exactement dans quelles conditions, la vieille colonie milésienne continuera à vivre jusqu'au début du VII<sup>e</sup> siècle, elle connaîtra même un certain regain urbanistique, à en juger par les ruines mises au jour par les fouilles des derniers soixante ans. Cependant, comme dans la plupart des cités périphériques du monde romain, à partir du III<sup>e</sup> siècle les inscriptions se font rares: si elles ne manquent pas complètement (il s'agit d'un ou de deux miliaires et de quelques pierres tombales), leur portée historique est réduite. Dans une certaine mesure, il en sera question

\* L'exposé qui suit, ainsi que ceux de mes collaborateurs à l'Institut d'Archéologie de Bucarest, Emilian Popescu et M<sup>mes</sup> Emilia Dorutziu-Bolla et Alexandra Ștefan, ont été présentés au Colloque anglo-roumain d'épigraphie organisé en juillet 1973 à Cambridge, sur l'initiative du Great Britain — East Europe Centre, de Londres. Le thème de la rencontre était: «les villes grecques à l'époque impériale» et, dans ce cadre, il était naturel que nous nous occupions plus particulièrement des trois πόλεις du littoral roumain de la

mer Noire depuis l'établissement des Romains sur le Bas-Danube jusqu'à la fin de l'antiquité. Nos partenaires anglais étaient, à côté de Miss Joyce Reynolds, de Newnham College, Cambridge, MM. J. B. Ward Perkins, directeur de l'École Britannique de Rome, Peter Garnsey, de l'Université de Cambridge, et Allan Hall, de l'Université de Keele. Il m'est très agréable de remercier à cette occasion nos hôtes anglais, et tout spécialement Miss Reynolds, qui a tout fait pour assurer notre bien-être à Cambridge et la sérénité de cette discussion amicale.

dans l'exposé d'Emilian Popescu. Quant à moi, dans la relation que j'ai choisi de vous présenter, le manque de textes significatifs me fait un devoir de m'arrêter au sac de la ville par les Goths — autant dire vers la moitié du III<sup>e</sup> siècle.



1. Sur les circonstances historiques de l'annexion des cités de la côte occidentale de l'Euxin par les Romains, il existe déjà toute une littérature, depuis le V<sup>e</sup> tome de la *Römische Geschichte* de Mommsen, à passer par l'article toujours important d'Anton von Premerstein — *Die Anfänge der Provinz Moesien*<sup>1</sup> —, jusqu'aux *Danubian Papers*<sup>2</sup> de Sir Ronald Syme et à mes propres travaux — *si parua licet componere magnis*. Par ailleurs, comme ce problème sera traité de manière plus approfondie par M<sup>me</sup> Dorutziu-Boilă dans son exposé sur Tomis, quand elle devra s'occuper de la constitution du κοινόν pontique, je préfère ne pas m'attarder moi-même sur la question, me contentant de rappeler simplement que l'« Anschluss » qui nous intéresse s'est fait pour ainsi dire en deux temps. Une première tentative en ce sens, revêtant la forme d'alliance avec tout au moins une partie des colonies grecques de la côte occidentale de la mer Noire, se situe vers l'an 70 av. notre ère, à la fin de l'expédition de M. Terentius Varron Lucullus contre les bases militaires installées par Mithridate à proximité de la province proconsulaire de Macédoine<sup>3</sup> (nous disposons à ce sujet d'un document hautement significatif, le fragment de *foedus* Rome—Callatis découvert vers les années 30 dans cette dernière ville, depuis souvent réédité et commenté<sup>4</sup>). La deuxième est postérieure aux campagnes de M. Licinius Crassus contre les Gètes de la Dobroudja, couronnées le 4 juillet 27 par un triomphe de *Thraecia et Geteis*<sup>5</sup>, sans que l'on puisse indiquer de façon plus précise la date de la constitution du κοινόν pontique et de son entrée *Ausonio sub iure* (pour parler avec Ovide), ni les conditions exactes faites aux cités membres de cet organisme politique au moment de leur incorporation à l'Empire.

Pour ce qui est de la seconde question, nous en reparlerons quand nous discuterons du statut des villes de Scythie Mineure. Il y a, à ce sujet, des différences de vues sur lesquelles je ne veux pas anticiper. Quant à la date de la constitution du κοινόν, qui a vraisemblablement dû coïncider avec l'acceptation par les cités-membres de la suzeraineté de Rome, je ne pense pas qu'elle puisse en ce moment être établie avec une absolue précision. M<sup>me</sup> Ștefan, que nous entendrons demain nous parler de Callatis, a dernièrement essayé de prouver — s'appuyant sur la date attribuée au décret d'un thiase local à l'aide du calculateur — que l'acceptation par les Grecs du vasselage romain se situerait *avant* le 16 janvier 27, autant dire durant les opérations militaires de Crassus<sup>6</sup>. Personnellement je ne pense pas que l'on puisse — fût-ce à l'aide d'appareils électroniques — fixer à six mois près la date d'une inscription uniquement sur des critères paléographiques<sup>7</sup>. Je préfère m'en tenir à l'analyse du contexte historique et, dans ces conditions, tout ce que je crois pouvoir avancer quant à la date de l'événement qui nous intéresse, c'est qu'il a dû avoir lieu dans l'intervalle de trente-cinq ans qui sépare l'acceptation par Octavien du titre Augustus et la rélegation d'Ovide à Tomis. En attendant la découverte de documents plus exactement datés, cette induction me paraît étayée par une inscription fragmentaire d'Histria, qui parle d'un

<sup>1</sup> JÖAI, 1, 1898, Beibl. 145—196.

<sup>2</sup> Bucarest, 1971.

<sup>3</sup> A ce sujet, voir ma récente étude *Les premiers rapports de Rome et des cités grecques de l'Euxin*, Riv. Storica dell'Antichità, 2, 1972, p. 17—38.

<sup>4</sup> CIL., I<sup>2</sup>, 2676 = *Inscr. Lat. liberae Reipublicae*, II 516. Sur la date de ce document, D. M. Pippidi dans *StCl*, 15, 1973, p. 57—67 (version française en cours d'impression dans les *Mélanges* en l'honneur d'Edward Togo Salmon, Toronto, 1974, p. 183—200).

<sup>5</sup> *Inscr. Italiae*, XIII, 1, 86—87; cf. Th. Sarikakis, *Ῥωμαῖοι ἔρχοντες τῆς ἐπαρχίας Μακεδονίας*, Thessalologique, 1971, I, p. 147.

<sup>6</sup> Cette opinion a été exprimée par M<sup>me</sup> Ștefan dans *StCl*, 15, 1973, p. 99—107, et aussi dans un travail à paraître dans les *Actes de la XII<sup>e</sup> conférence «Eirene» (Cluj-Napoca, octobre, 1972)*.

<sup>7</sup> J'ai développé ce point de vue dans une note publiée dans *StCl*, 16, 1974, p. 256—260. Pour le moment, qu'il me soit permis d'indiquer brièvement les raisons qui, dans l'état présent de l'information, m'empêchent de souscrire aux conclusions chronologiques de M<sup>me</sup> Ștefan — 1. L'acceptation du vasselage romain par les villes grecques de la côte ouest de la mer Noire n'a certainement pas été le fait d'une victoire militaire, mais le résultat d'une négociation poli-

tique. Avant d'entrer *Ausonio sub iure* (pour parler avec Ovide), les πόλεις de la Dobroudja (et, avec elles, deux cités sises sur le territoire actuel de la Bulgarie) ont dû constituer un κοινόν, et c'est comme membres de cet organisme, qui allait durer plusieurs siècles, qu'elles ont fait leur entrée dans le *commonwealth* romain. — 2. La négociation que je postule n'a sans doute pas eu lieu tant que les opérations guerrières contre les petits rois gètes de la Scythie Mineure duraient encore (autant dire dans la seconde moitié de l'an 28 av. notre ère), mais après la cessation des hostilités et très vraisemblablement après la célébration du triomphe de Crassus (4 juillet 27) — 3. Depuis le 16 janvier 27, le titre officiel du fils adoptif de César n'était plus *Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ*, mais *Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Σεβαστός*, et tel il aurait dû figurer dans le décret en l'honneur de Phileinos (ci-dessus p. 165), où il n'y a guère de place pour la nouvelle épithète du chef de l'Etat romain. — 4. En Dobroudja, les mots *Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Σεβαστός*, dans un texte officiel, se lisent pour la première fois dans l'inscription qui mentionne le *ναός* consacré à l'empereur par un citoyen d'Istros (cf. la note suivante) et l'on risque à peine de se tromper en supposant que cet événement a dû avoir lieu précisément à l'occasion de l'incorporation du κοινόν dans l'Empire.

ναός consacré Αὐτοκράτορι Καίσαρι Σεβαστῶ par un notable de cette ville, Papas fils de Théopompos<sup>8</sup>. Pour en finir avec ce problème chronologique, je conclurai donc que l'établissement de l'autorité romaine sur les villes de la Pentapole doit se situer dans les trois dernières décennies de l'ère païenne, hypothèse confirmée par le témoignage d'Ovide qui, dans un passage des *Tristes* datant selon toute probabilité de l'an 9, proclame :

Longius hac nihil est, nisi tantum frigus et hostes,  
Et maris adstricto quae coit unda gelu.  
Hactenus Euxini pars est Romana sinistri:  
Proxima Basternae Sauromataeque tenent.  
Haec est Ausonio sub iure nouissima uixque  
Haeret in imperii marginē terra tui<sup>9</sup>.

2. Nous en venons ainsi à la question de savoir quelle a pu être la condition juridique des cités du κοινόν après leur incorporation par Rome, et tout d'abord à nous demander si les colonies formant la *Pentapole* ont toutes joui du même statut ou s'il y a eu entre elles des différences qu'on doive s'évertuer à découvrir. A ce sujet, sans entrer dans une discussion approfondie des faits, je dois dire qu'à maintes reprises j'ai exprimé la conviction que lors de l'acceptation par les membres du κοινόν de la suzeraineté romaine, les villes en question ont dû bénéficier des mêmes avantages, en recevant selon toute vraisemblance le statut de *ciuitates foederatae* ou tout au moins celui de *ciuitates liberae et immunes*<sup>10</sup>. Contre ce point de vue, un jeune chercheur de l'Institut d'Archéologie de Bucarest, M. Al. Suceveanu, s'est cru autorisé à s'élever dernièrement, en soutenant<sup>11</sup>, on ne sait trop sur quels documents, que l'entrée d'Histria, de Tomis et de Callatis dans l'Empire romain (pour nous en tenir aux cités du littoral scythique uniquement) s'est faite en quelque sorte de manière différenciée et que si Callatis a sans doute reçu le statut de *ciuitas foederata* et Tomis celui de *ciuitas libera et immunis*, Histria a sûrement dû se contenter de la qualité de *ciuitas stipendiaria*.

Sans anticiper sur le jugement que ne manqueront sans doute pas d'exprimer à ce sujet M<sup>mes</sup> Dorutziu et Ștefan, et me contentant de considérer pour l'instant uniquement la situation d'Histria, je dois faire observer que la constitution d'un κοινόν au moment précis où — après les campagnes victorieuses de Crassus — les Romains commençaient à manifester l'intention de s'établir à demeure sur le Bas-Danube, exclut à elle seule la possibilité qu'ils aient à bon escient créé entre les membres de la *Pentapole* des distinctions artificielles, faites pour entraver les bonnes relations qu'apparemment ils étaient désireux de voir s'établir entre ces nouveaux sujets et l'Empire. En outre, et m'en tenant toujours à la situation d'Histria, — seule colonie grecque du Pont Gauche où le nombre et la qualité des documents épigraphiques découverts depuis un siècle peut effectivement nous aider à résoudre le problème qui retient notre attention, — je dirai sans ambages que s'il y a vraiment une cité de la Dobroudja dont on puisse prouver la qualité d'alliée en se fondant sur des témoignages locaux, c'est précisément Histria, la seule que M. Suceveanu voudrait reléguer au rang de *ciuitas stipendiaria*!

Je pense, naturellement, au document insigne qu'est la 'Οροθεσία Λαβερίου Μαξίμου ὑπατικοῦ, éditée par Vasile Pârvan en 1916<sup>12</sup>, rééditée en 1922 par Adolf Wilhelm<sup>13</sup> et, plus récemment, par James H. Oliver<sup>14</sup> et par moi-même dans mes *Contribuții la istoria veche a României*. Comme tout le monde sait, outre le décret de Laberius constituant la *terminatio* proprement dite du territoire rural d'Histria, dont nous aurons à reparler, le dossier comprend les lettres de toutes une série de gouverneurs de la Mésie, allant de Terentius Tullius Geminus, sous Claude, à Pomponius Pius, la veille de la chute de Néron<sup>15</sup>. Ce qui ressort de ces lettres, adressées « au Peuple et aux magistrats d'Histria » et où certains termes reviennent avec une insistance particulière, c'est d'abord le fait qu'aux yeux des autorités romaines les habitants de la vieille colonie milésienne jouissaient de droits imprescriptibles sur un territoire leur appartenant depuis toujours (τὰ τῶν προγόνων ἔρια), ensuite, qu'à l'intérieur des limites de ce territoire (y compris le lac Halmyris et le bras méridional du Delta) ils étaient exempts des taxes qu'en d'autres circonstances ils auraient été tenus

<sup>8</sup> D. M. Pippidi, JÖAI, 46, 1959, Beibl. 229—238 (= *Epigraphische Beiträge zur Geschichte Histrias in hellenistischer u. römischer Zeit*, Berlin, 1962, p. 101—105).

<sup>9</sup> *Trist.*, II 195—200; cf. *Ex Ponto*, IV, 7 et IV, 9.

<sup>10</sup> *Epigraphische Beiträge*, p. 148 suiv.

<sup>11</sup> Dans une thèse encore manuscrite présentée en 1972 à l'Université de Bucarest et, plus récemment, dans une communication au Musée archéologique de Constantza.

<sup>12</sup> ARMSI, 38, 1916, p. 558—593 = AnnEp, 1919, 10.

<sup>13</sup> Anzeiger Akademie Wien, 59, 1922, p. 36 suiv. (= SEG I 329).

<sup>14</sup> GRBS, 6, 1965, p. 146—149.

<sup>15</sup> Chez Pârvan, *loc. cit.*, la chronologie de ces gouverneurs est erronée. Pour une analyse plus rigoureuse des données du problème, voir A. Stein, *Die Legaten von Moesien*, Budapest, 1940, p. 25—32, et mes propres observations, *Epigraphische Beiträge*, p. 106—132.

de payer à titre de *portorium*<sup>16</sup>. On y parle souvent du δίκαιον ou des δίκαια de la cité, on y mentionne également l'ἄδεια concédée depuis toujours (κατὰ τὴν ὑμετέραν συνήθειαν) de pêcher dans le Delta et de s'y approvisionner en bois de pin (ἄδεια τοῦ τε ἀλιεύειν ἐν τῷ Πεύκης στόματι καὶ τοῦ παραφ[έρειν τὴν δᾶδα] εἰς τὴν ἐνὸς ἐκάστου χρεῖαν δίχα τέ[λους]), enfin, au moins à deux reprises, on s'y exprime en des termes qui pour moi ne laissent pas l'ombre d'un doute sur le fait que les privilèges des Histriens ont dû leur être reconnus ou concédés, selon l'usage des chancelleries du temps, au moment de leur admission dans le Commonwealth romain : Ἐγὼ δὲ τοσοῦτον ἀπέχ[ω τοῦ θραυσαί τι τῶν ἐκ] χρόνου φυλασσομέν[ων] ὑμεῖν [δίκαιον] — écrit dans cet ordre d'idées Plautius Aelianus<sup>17</sup>, — [ὡς καὶ παρευρεῖν ἂν ἡδέ]ως δι' ὧν ἐκ[νέ]σται κοσμεῖν ἀρχεῖαν πόλιν καὶ Ἐλληνίδ[α]; et, un peu plus tard, Pomponius Pius: ἵνα μὴ μόνον διαφυλαχθῆ ἄλ[λά καὶ ἀύξηθῆ] τὰ τῶν πόλεων δίκαια, ἐπέκρεια τὴν τ[ῶν κατὰ στόμα Πεύκης ἀλι]ευομένων ἰχθῦων πρόσδοδον ὑμετέραν εἶ[ναι, ὧ δικαίω ταῦ]τα τὰ τέλη οἱ πρόγονοι ὑμῶν καὶ πατέρες . . . ἀδιαλείπτως ἔσχον<sup>18</sup>.

Est-ce là le ton sur lequel on s'adresse aux magistrats d'une *ciuitas stipendiaria*, comme s'évertue à le soutenir contre toute vraisemblance M. Suceveanu? Ou est-ce plutôt le style qu'emploieront un peu partout dans l'Orient grec les représentants de l'autorité romaine, en parlant à des cités alliées auxquelles ils reconnaissent à la fois l'intégrité du territoire, l'auto-administration et l'immunité fiscale dans les limites traditionnelles de leur χώρα? Lisons plutôt la lettre des Scipions aux habitants d'Héraclée du Latmos: συγχωροῦμεν δὲ ὑμῖν τὴν τε ἐλευθερίαν, καθότι καὶ τ[αῖς ἀ]λλαῖς πόλεσιν, ὅσαι ἡμῖν τὴν ἐπιτροπὴν ἔδωκαν, ἔχουσιν ὑ[φ'αὐτοῖς πάν]τα τὰ αὐτῶν πολιτεύεσθαι κατὰ τοὺς ὑμετέρους νόμους; ou le senatus-consulte en faveur des gens de Plarasa et d'Aphrodisias de Carie: ὅπως δὲ ἡ πόλις καὶ οἱ πολεῖται οἱ Πλαρασέων [καὶ Ἀφροδεισιέων μεθ' ὧν] κωμῶν χωρίων ὀχυρομάτων . . . πρὸς τὴν φιλίαν τοῦ δήμου προσῆλθον, ταῦτα ἔχ[ω]σιν κρατῶσιν χρῶνται καρπίζονται<sup>19</sup>.

Continuer cette énumération me paraît superflu, aussi ne m'attarderai-je pas à chercher d'autres exemples. Plutôt, estimé-je nécessaire d'ajouter quelques précisions au sujet des dé-mêlés des Histriens avec le *conductor portori ripae Thraciae*, Charagonius Philopalaester — dont le nom apparaît dans la *subscriptio* du document et de qui les exigences à l'égard de la cité paraissent avoir occasionné l'intervention du gouverneur de Mésie. Dans le texte à peine mentionné, il est dit de lui qu'il exigeait le paiement du *portorium* pour les biens transportés le long de la voie d'eau qui unissait Histria au Danube: *postulant* <i> [ut portorium sibi Hal] myridis et Peuci daretur. Et, toujours à propos des prétentions du fermier, on lit dans le même document: *secund[um] formam quam accepit habe]bit ius exigendi portor[i a finibu]s canabar[um] D[imensium] usque ad mare . . .*].

Soit dit en passant, ces dernières lignes, restituées par moi en 1964 à partir d'un fragment inédit de l'*Horothésie*<sup>20</sup>, nous fournissent la seule indication dont nous disposons actuellement sur la localisation et l'étendue du *portorium ripae Thraciae*, créé, pour autant qu'on en puisse juger, aussitôt après la transformation de la Thrace en province procuratorienne, en 46 de notre ère. Sur ce point, le premier éditeur du document, Vasile Pârvan, avait vu juste, en relevant le fait que dans la première lettre de Flavius Sabinus aux autorités histriennes τὸ τῆς κατὰ τὸν Ἴστρον ὀχθῆς τέλος apparaît déjà constitué<sup>21</sup>. Où il se trompait, c'est quand il faisait dater cette lettre de l'an 44, alors que, selon toute probabilité, elle est de l'an 50. Mais je n'insisterai pas là-dessus, me contentant de noter simplement que l'autonomie de cette circonscription douanière allait durer environ un siècle — sans doute jusqu'au temps d'Hadrien — puisque, sous le règne d'Antonin, une inscription de Capidava éditée en 1932 par Grigore Florescu nous fournit la première indication précise sur l'organisme plus vaste qui allait l'absorber: le *publicum portorii Illyrici utriusque et ripae Thraciae*<sup>22</sup>.

Ainsi donc, à moins de m'abuser, sur le statut d'Histria et sur ses rapports avec l'administration impériale aux premiers siècles de notre ère nous disposons d'assez d'informations pour que nous puissions nous représenter avec une clarté suffisante et sa situation particulière, et sa position par rapport aux autres cités de la Pentapole. Sur ces deux points les résultats des fouilles archéologiques confirment les données de sources épigraphiques, en nous permettant de comprendre que, moins favorisée que ses voisines, Tomis et Callatis (sur lesquelles nous manquons d'informations pour la première partie du I<sup>er</sup> siècle), au début de l'époque romaine Histria présente tous les

<sup>16</sup> Sur la création du *publicum portorii Illyrici utriusque et ripae Thraciae* qui, le long du Bas-Danube, s'étendait jusqu'à la mer Noire, outre H. Nesselhauf dans *Epigraphica*, 1, 1939, p. 331—338, voir S. J. De Laet, *Portorium. Etude sur l'organisation douanière chez les Romains, surtout à l'époque du Haut-Empire*, Brugge, 1949, p. 230—242, et mes *Epigraphische Beiträge*, p. 133—153.

<sup>17</sup> Lignes 45—47.

<sup>18</sup> Lignes 34—38.

<sup>19</sup> Syll. <sup>3</sup> 618, 10 suiv.; OGI, 455, 13—15.

<sup>20</sup> StCl, 6, 1964, p. 331—339.

<sup>21</sup> ARMSI, 38, 1916, p. 591.

<sup>22</sup> Gr. Florescu, *Dacia*, 3/4, 1927—1932, p. 505 = *Capidava*, I, București, 1958, p. 89, n° 12.

signes extérieurs d'une cité éprouvée, matériellement faible et, selon toute probabilité, également faible au point de vue démographique. A cet égard, jusqu'à tout récemment encore, nous disposions des témoignages concordants de Flavius Sabinus et de Pomponius Pius, qui — le premier sous Claude, le deuxième sous Néron — en s'adressant aux magistrats d'Histria, écrivent, l'un : *ἐπεὶ καὶ οἱ [πρέσβεις ὑμῶν] διεβεβαιοῦντο καὶ Ἀσιατικὸς ὁ ἑπαρχὸς [ἔλεγε σχεδὸν] ἐκείνην μόνην εἶναι τῆς πόλεως πρόσο[δον τὴν ἐκ τοῦ] ταραιχειουμένου ἰχθύος*; l'autre : *ἡ ἀσθένεια τῆς πόλεως ὑμῶν προνοίας τυγχάνει πρὸ οὖν πάντων φροντίζοντος τοῦ θειοτάτου [Καίσαρος...]*<sup>23</sup>.

Depuis, l'interprétation nouvelle donnée par moi au décret en l'honneur d'Aristagoras fils d'Apatourios<sup>24</sup>, d'une part; d'autre part les observations stratigraphiques faites au cours des fouilles poursuivies à partir de 1950 dans la Zone sacrée d'Histria<sup>25</sup> ont accrédité l'opinion selon laquelle, vers la moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, cette ville a subi l'une des nombreuses destructions qui jalonnent son existence historique, avant et après la conquête romaine. Les ennemis qui la lui ont infligée sont les Gètes de Byrebistas, les mêmes qui vers 55 avant notre ère avaient saccagé Olbia, sur la côte Nord de la mer Noire<sup>26</sup>, et qui au cours des années suivantes allaient établir leur pouvoir sur toutes les colonies grecques du littoral thrace<sup>27</sup>. Bien mieux, en 1967, de manière tout à fait inattendue, une inscription que j'ai eu l'opportunité de présenter ici-même, à Cambridge, au V<sup>e</sup> Congrès international d'épigraphie gréco-romaine, est venue fournir la preuve que, pour les contemporains de ces événements, le relèvement d'Histria des ruines où l'avaient plongée les Gètes était considéré comme une *δευτέρα κρίσις τῆς πόλεως*<sup>28</sup>.

3. Je n'en dirai pas plus long à ce sujet, et je reviens à la situation de notre colonie au I<sup>er</sup> siècle, quand de toute évidence la place qu'elle tient parmi les autres cités de la Pentapole est des plus modestes. Archéologie et épigraphie convergent sur ce point, en ce sens que si aucun monument de cette époque n'a pas encore été mis au jour, aucune inscription non plus ne nous fournit des indications si ce n'est sur l'*ἀσθένεια* de la cité.

La situation change radicalement au II<sup>e</sup> siècle, quand les conditions économiques d'Histria s'améliorent sensiblement et quand, par suite de la conquête de la Dacie et de l'établissement d'un *limes* puissant le long du Bas-Danube, la vie de la Scythie Mineure tout entière entre dans une période nouvelle. Je ne reviendrai pas à cette occasion sur des faits depuis longtemps connus : l'afflux des vétérans et des colons dans l'arrière-pays des *castra* et des *castella* de la rive droite du fleuve, la création de nouveaux centres urbains et de *vici* à population mixte, romano-«barbare», la mise en valeur systématique des richesses du pays. Rostovtseff en a parlé longuement dans son *Histoire économique et sociale de l'Empire*<sup>29</sup> et, après lui, Radu Vulpe et Erik Gren, qui, en même temps que les changements à peine mentionnés, ont également attiré l'attention sur les relations de la Mésie Inférieure avec les provinces voisines et, plus spécialement, avec l'Asie Mineure<sup>30</sup>.

Pour nous en tenir à Histria, nous voyons s'accroître considérablement, d'une part, le nombre des fragments architecturaux qui témoignent d'une intense activité constructive à l'intérieur de la ville et dans la campagne voisine, d'autre part celui des inscriptions monumentales qui en parlent souvent avec détails. Sans m'arrêter sur les matériaux anépigraphes dont les dépôts du chantier sont pleins, je rappelle que déjà Pârvan avait fait connaître plusieurs architraves de proportions considérables (aujourd'hui encastés dans le dernier mur d'enceinte de la cité) provenant d'édifices publics certainement importants et datant du règne d'Antonin le Pieux<sup>31</sup>. Moi-même, j'ai publié récemment une inscription monumentale de l'époque d'Hadrien et plusieurs autres où sont mentionnés soit les temples de telle ou telle divinité du panthéon local, soit d'autres édifices à destination culturelle<sup>32</sup>. Cette abondante documentation archéologique et épigraphique permet de se faire une idée assez précise du développement urbanistique d'Histria à partir du règne de Trajan et nous aide à comprendre comment, après avoir été citée par Strabon comme un simple *πολιχνιον*<sup>33</sup>, elle en vient, à partir des Sévères, à arborer le titre de *λαμπροτάτη πόλις*<sup>34</sup>.

Sur la structure démographique de la ville pendant la même période, ce sont naturellement les inscriptions qui nous fournissent les renseignements les plus abondants et les plus détaillés. Grâce au grand nombre de catalogues parvenus jusqu'à nous, émanant d'associations de toute

<sup>23</sup> SEG, I, 328, lignes 19—22 et 32—33.

<sup>24</sup> Dacia, N.S., 1, 1957, p. 165—177 (= *Epigraphische Beiträge*, p. 89—100).

<sup>25</sup> D. M. Pippidi, *Histria*, I, București, 1954, p. 231—278; idem, *Dacia*, N.S. 6, 1962, p. 139—156.

<sup>26</sup> Dion Chrysost., *Or.*, XXXVI, 4. Cf. K. Treu in *Griechische Städte u. einheimische Völker des Schwarzmeergebietes*, Berlin, 1961, p. 137—154.

<sup>27</sup> Strabon, *Geogr.*, VII, 3, 11.

<sup>28</sup> BCH, 92, 1968, p. 226—240 et *infra* n. 36.

<sup>29</sup> Edition italienne (Firenze, 1933), p. 284—288.

<sup>30</sup> R. Vulpe, *Histoire ancienne de la Dobroudja*, Bucarest, 1938, p. 208—212; Erik Gren, *Kleinasiens u. der Ostbalkan in der wirtschaftlichen Entwicklung der römischen Kaiserzeit*, Uppsala-Leipzig, 1941.

<sup>31</sup> ARMSI, 38, 1916, p. 611—615, n<sup>o</sup> 21—22,

<sup>32</sup> *Mélanges Michalowski*, Warszawa, 1966, p. 619—623.

<sup>33</sup> *Geogr.*, VII, 6, 1.

<sup>34</sup> D.M. Pippidi, *StCl*, 11, 1969, p. 243—245.

sorte et datant de la période allant depuis le règne d'Hadrien à celui d'Alexandre Sévère, nous disposons de matériaux presque suffisants pour nous rendre compte des changements subis au cours du II<sup>e</sup> siècle par la population d'Histria en général, et plus particulièrement par le personnel dirigeant de la ville, cette élite locale dont les membres — pas trop nombreux, selon toute apparence — soutiennent de leurs deniers les besoins les plus urgents de leurs compatriotes, en s'appropriant en échange la presque totalité des dignités civiles et religieuses. De ce point de vue, le document le plus précieux dont nous disposons, c'est le grand album de la gérousie locale (φιλότιμοι τῆς γερουσίας μετὰ τὴν δευτέραν κρίσιν), gravé dans la première moitié de 138 et contenant presque deux cents noms de « bienfaiteurs » de cette association, une sorte d'« almanach de Gotha », si je puis ainsi m'exprimer, de l'aristocratie locale à la fin du règne d'Hadrien<sup>35</sup>. Comme je l'ai déjà laissé entendre, ce catalogue n'est pas le seul qui nous soit parvenu : des dernières décennies de l'ère païenne ou des premières années de notre ère nous avons la longue liste des évergètes d'une certaine tribu (peut-être bien les Βορείς), ayant contribué à la reconstruction d'Histria après sa destruction par les Gètes (οἱ τῆς Βορέων φυλῆς εὐεργέται μετὰ τὴν δευτέραν κρίσιν τῆς πόλεως<sup>36</sup>) ; du II<sup>e</sup> siècle encore, outre l'album de la gérousie, un autre précieux catalogue étudié récemment par Russu<sup>37</sup>, auquel s'ajoutent — tout au long de la seconde moitié du II<sup>e</sup> et de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle — de nombreuses listes fragmentaires, soit d'hymnodes vainqueurs à quelque concours musical, soit de membres d'autres associations, dont on ignore le caractère<sup>38</sup>.

Je vous fais grâce des détails. Au point de vue du problème qui nous intéresse plus spécialement, ce qu'il importe de retenir de cette documentation, c'est d'abord le fait que pour la première fois dans l'histoire d'Histria — pour autant que l'on en puisse juger — nous voyons des Thraces hellénisés se mêler aux habitants grecs et même, doit-on ajouter, aux *notables* de cette ville dont l'exclusivisme à l'égard des « barbares » est caractéristique de l'époque de son histoire qui précède l'occupation romaine. En même temps, ce que nous révèlent les catalogues en question, c'est l'accès des Grecs à la citoyenneté romaine, extériorisé dans les *tria nomina* qui — dans une mesure toujours plus grande — constellent les *alba* parvenus jusqu'à nous. En attendant la *Constitutio Antoniniana*, ces Romains d'origine récente sont reconnaissables à leur *cognomen*, qui dans certains cas nous permet de les identifier alors même qu'ils sont devenus des *Ulpii* ou des *Aelii*. C'est ce qui nous a permis d'acquérir une connaissance passablement satisfaisante de la prosopographie histrienne au II<sup>e</sup> siècle, au point que plus d'une fois nous pouvons essayer de dresser l'arbre généalogique de certaines familles et d'identifier leurs membres là où nous les rencontrons, remplissant des prêtrises et des magistratures, ou simplement figurant parmi les φιλότιμοι d'une quelconque association religieuse ou musicale.

A cet égard, le cas le plus intéressant — à l'état présent de nos connaissances — est celui d'Ἀρτεμίδωρος Ἡροδώρου (plus tard Μ. Οὐλπίος Ἀρτεμίδωρος), fils de Ἡροδωρος Διονυσίου, συναγωγεὺς de la gérousie en 138 comme son père l'avait été avant lui, et lui-même père d'une nombreuse progéniture, puisqu'on ne lui connaît pas moins de cinq fils<sup>39</sup>. Son *cursus honorum* est des plus remarquables : outre la présidence de la gérousie, il a également revêtu certaines magistratures et prêtrises — dont celle de ποντάρχης et même de πρῶτος ποντάρχης, puisqu'à n'en pas douter il a été le premier Histrien à s'élever à cette haute dignité<sup>40</sup>. Porteur des titres honorifiques de τροφεὺς et δ'υἱὸς τῆς πόλεως, mêlé tant qu'il a vécu à toutes les activités locales, il semble avoir été moins heureux vers la fin de sa vie, si (comme je me suis permis de l'avancer il n'y a pas si longtemps) c'est encore de lui qu'il est question dans deux cippes honorifiques contemporains, où le nom du personnage honoré est dûment martelé, par suite, sans doute, d'une condamnation politique dont à l'heure actuelle nous ignorons tout<sup>41</sup>.

Quoi qu'il en soit de cette dernière question, en même temps que celle d'Artémidōros, d'autres familles d'Histria appartenant au cercle des *happy few* font parler d'elles par leur générosité et l'éclat des services rendus à la cité depuis plusieurs générations. Je n'en citerai qu'un exemple, celui d'une prêtresse de Cybèle, Aba femme d'Hérakon, dont, dans la motivation du décret voté en son honneur vers le début de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle, il est dit qu'elle descendait... γονέων τε ἐπισήμων καὶ προγόνων ἐπιφανεστάτων... καὶ οὐδεμίαν φιλοτιμίαν ἢ λειτουργίαν εὐσχήμονα παρητημένων, ἀλλὰ καὶ στεφανοφορίας καὶ ἱερωσύνας καὶ ἀρχὰς καὶ ἐπιμελείας καὶ πάσας δημοτελεῖς χορηγίας... ἐκτετεληκότων<sup>42</sup>.

<sup>35</sup> V. Pârvan, ARMSI, 38, 1916, p. 596—611, n° 20.

<sup>36</sup> D. M. Pippidi, StCl. 9, 1967, p. 153—166.

<sup>37</sup> SCIV, 9, 1958, p. 39 et suiv.

<sup>38</sup> D. M. Pippidi, *Histria*, I, București, 1954, p. 548 et suiv., n° 23, 33, 34 ; idem, StCl, 7, 1965, p. 301—306.

<sup>39</sup> D. M. Pippidi, *Contribuții la istoria veche a României*<sup>2</sup> (București, 1967), p. 386—400 et 402—425.

<sup>40</sup> D. M. Pippidi, *Hommages à Marcel Renard*, Bruxelles, 1969, II, p. 623—633.

<sup>41</sup> V. Pârvan, ARMSI, 38, 1916, p. 623—627, n° 27—28 ; cf. D. M. Pippidi, StCl, 9, 1967, p. 228—230, et *Contribuții*<sup>2</sup>, p. 424—425, 427, n. 3.

<sup>42</sup> Em. Popescu, *Dacia*, N.S., 4, 1960, p. 274, lignes 5—12.

Cette litanie continue, mais je ne m'attarderai pas à l'analyser. Ce que j'estime nécessaire de relever dans ces phrases embarrassées, c'est, en même temps que l'orgueil de la lignée, une sorte de patriotisme local qui fait que ces gens restent attachés à leur race et à leurs traditions, qu'ils se situent — si l'on peut ainsi s'exprimer — à mi-chemin entre la tentation de devenir Romains et le risque de se barbariser. Sur cet intéressant aspect de l'histoire histrienne à l'époque impériale, j'aurai sans doute l'occasion de revenir. En attendant, qu'on me permette de donner quelques précisions sur les institutions civiles et religieuses d'Histria dans la période qui va d'Auguste à la mort de Gordien III.

4. Pour ce qui est des institutions civiles, j'ai à peine besoin de rappeler que, par un heureux hasard, nous avons, au cours des derniers vingt ans, découvert à Histria un assez grand nombre d'inscriptions des plus intéressantes, qui nous ont permis de compléter de manière satisfaisante notre connaissance de la constitution de cette cité aux époques classique et hellénistique. La plupart des textes auxquels je fais allusion ayant été publiés par moi-même, je puis me dispenser d'insister. Je relève simplement qu'à partir du V<sup>e</sup> siècle, quand a lieu la révolution qui, aux dires d'Aristote<sup>43</sup>, avait remplacé le gouvernement oligarchique par un régime démocratique qui subsistera jusqu'à la fin de l'ère païenne, Histria est une cité périphérique de forte tradition ionienne, où les particularités d'organisation empruntées à Milet sont à peine mitigées par l'influence athénienne<sup>44</sup>.

À l'époque romaine, les témoignages à cet égard sont de beaucoup moins nombreux et de beaucoup moins clairs, au point qu'il nous est souvent impossible de dire si telle magistrature connue à l'époque hellénistique continue d'exister aux premiers siècles de notre ère. Les décrets découverts à ce jour étant rares, à peine pouvons-nous être sûrs que l'assemblée populaire et la βουλὴ se réunissent comme par le passé, encore que leur compétence et leurs attributs ont certainement dû être différents par rapport à l'époque de l'indépendance. Le style ampoulé à part, l'à peine cité décret pour Aba présente le formulaire connu dès l'âge hellénistique, à la différence près que le président de l'assemblée, au lieu de se dire comme jadis : ἐπιμηθιεύων τῆς ἐκκλησίας, s'appelle maintenant ἐπιψηφίζων.

Des collèges de magistrats connus par des textes plus anciens il n'y en a presque pas dont le nom revienne à l'époque romaine. À peine reconnaît-on l'*agoranomie* dans l'inscription funéraire d'un citoyen romain établi dans la χώρα histrienne et qui, parmi d'autres charges publiques n'oublie pas de citer le *munus aedilicium*, rempli *Histro in oppido*<sup>45</sup>. Il en est de même de l'*archontat*, obscurément mentionné dans un autre document épigraphique provenant du territoire de la cité et, de manière plus claire, dans une base honorifique pour le plus illustre citoyen d'Histria au II<sup>e</sup> siècle, Μ. Οὐλπίος Ἀρτεμίδωρος<sup>46</sup>.

Une magistrature mentionnée pour la première fois à Histria à l'époque romaine est celle d'εὐθημάρχης<sup>47</sup> (à l'époque hellénistique nous n'y connaissons que des σιτώναι), mais la dignité de beaucoup la plus importante qu'il nous faille mentionner dans les cités membres du κοινόν pendant au moins trois siècles est celle de ποντάρχης, président élu de la Pentapole (respectivement de l'Hexapole) et, en même temps, grand-prêtre du culte impérial (ἀρχιερεύς). Sur la question de savoir si le pontarque était en même temps ἀρχιερεύς ou si les deux dignités étaient exercées simultanément par deux personnes différentes, il y a désaccord entre moi et certains de mes collègues roumains. Personnellement, j'ai toujours défendu le point de vue selon lequel le ποντάρχης était en même temps grand-prêtre du κοινόν<sup>48</sup>, mais tel n'est pas l'avis de M. Stoian, qui, dans une étude parue il n'y a pas si longtemps dans la revue *Latomus*<sup>49</sup>, s'en tient à l'opinion contraire. Ayant eu l'occasion de discuter les arguments de M. Stoian plus d'une fois<sup>50</sup>, je ne reviendrai pas aujourd'hui sur la question. Je me contente de faire noter le fait que, par rapport au nombre des pontarques originaires de Tomis, ceux d'Histria sont moins nombreux (sauf erreur : 5 contre 9), et aussi que, pour des raisons que j'ai déjà exposées en commençant, la série des Histriens élevés à ce haut rang ne commence qu'au II<sup>e</sup> siècle et précisément par le même Μ. Οὐλπίος Ἀρτεμίδωρος dont nous avons déjà parlé et qui, pour cette raison, porte le titre de πρῶτος ποντάρχης (que j'interprète, quant à moi, au sens chronologique du terme, en excluant la possibilité qu'il puisse s'agir dans ce cas d'une primauté de rang).

<sup>43</sup> Pol., V, 6, 1305 b 1 suiv. ; cf. R. Weil, *Aristote et l'Histoire. Essai sur la 'Politique'*, Paris, 1960, p. 281, 290 et D. M. Pippidi, *I Greci nel Basso Danubio*, Milano, 1971, p. 58–62.

<sup>44</sup> *Epigraphische Beiträge*, p. 35–50 et, dans l'ensemble, *I Greci nel Basso Danubio*, p. 80–89 et 249–253.

<sup>45</sup> AEM, 17, 1894, p. 87, n° 19 (= CIL, III, 12489).

<sup>46</sup> D. M. Pippidi, *Contribuții* 2, p. 386–400.

<sup>47</sup> E. Desjardins, *Ann. dell'Ist. di Corrisp. archeologica*, 1868, p. 92, n° 101 ; Gr. Tocilescu, AEM, 11, 1887, p. 66, n° 140, à compléter par D.M. Pippidi, cité *supra* n. 39.

<sup>48</sup> BCH, 84, 1960, p. 434 suiv. ; cf. L. Robert, *Études anatoliennes*, Paris, 1937 (2<sup>e</sup> Amsterdam, 1970), p. 128–129 et *Hellenica*, 11–12, 1960, p. 451 n. 4. Dans le même sens, J. Deininger, *Die Provinziallandtage der röm. Kaiserzeit von Augustus bis zur Ende des dritten Jahrhunderts*, München, 1965, p. 120–121 et 196.

<sup>49</sup> 24, 1965, p. 70–89 (= *Études histriennes*, Bruxelles, 1972, p. 147–166).

<sup>50</sup> BCH, 84, 1960, 434 suiv. ; *Hommages à Marcel Renard*, II, p. 623 ; StCl, 15, 1973, p. 167–171.

5. Un mot maintenant sur les institutions religieuses d'Histria à l'époque romaine, avant d'en venir à la dernière question qui va retenir notre attention, — la destruction de la ville par les Goths au III<sup>e</sup> siècle. Sur ce point encore, on n'attend pas de moi que j'entre dans les détails ou que j'épuise la matière. Plutôt m'efforcerais-je d'esquisser un tableau d'ensemble, en marquant pour autant que possible l'apport des documents épigraphiques à la connaissance du problème.

Pour commencer, disons d'emblée que — dans le domaine de la vie religieuse autant que dans celui des institutions civiles — Histria reste à l'époque romaine une ville tout aussi grecque qu'elle l'avait été depuis sa fondation. Sans doute, les nouvelles conditions politiques dans lesquelles elle est forcée de vivre ne manquent pas d'influencer en une certaine mesure jusqu'aux croyances de ses citoyens : dans la ville même (pour ne rien dire de la χώρα, où l'afflux de colons et de vétérans romains ou romanisés déterminent des changements considérables par rapport à la situation antérieure), des cultes plus ou moins officiels comme celui de Juppiter, de Junon ou de Mars, pour ne rien dire du culte des empereurs, attesté à Histria dès les premières années de la domination romaine, commencent à se partager la piété des fidèles avec certains cultes orientaux qui font maintenant leur première apparition dans la cité des bords de la lagune Sinoé.

Mais tout ceci est superficiel. Les noms des dieux italiques n'apparaissent que dans un petit nombre de dédicaces privées, le culte impérial ne semble avoir inspiré sinon des manifestations isolées (un temple d'Auguste dont on n'entend jamais parler, le couronnement annuel des bustes des *divi* par les soins de la gérousie), enfin, en dépit d'un nombre sensiblement plus grand de témoignages archéologiques et épigraphiques qui en attestent la diffusion, les cultes orientaux non plus ne semblent avoir exercé un attrait trop grand sur l'âme de ces Grecs périphériques. Certes, le nombre des petites statuettes de Cybèle découvertes à ce jour dans les fouilles est grand ; certes, la première mention du nom — sinon du culte de Sérapis — apparaît à Histria dès le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère<sup>51</sup> ; mais ni dans un cas, ni dans l'autre nous n'avons pas la preuve qu'il y ait eu à Histria un temple de la Μητήρ ou des divinités égyptiennes, et si nous avons la chance de posséder pour ainsi dire « l'acte de fondation » de l'autre mithriaque de la cité — avec la liste des notables ayant contribué de leurs deniers... εἰς τὴν οἰκοδομίαν τοῦ ἱεροῦ σπηλείου καὶ [θεο]σέβειαν<sup>52</sup> —, il n'est que juste d'ajouter qu'à part ce précieux document nous n'en avons pas d'autre concernant l'adoration à Histria du Dieu invincible.

Par contre, quand il s'agit des cultes grecs traditionnels (certains très anciens, remontant, pourrait-on dire, jusqu'à la fondation de la cité, au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère), les témoignages ne se comptent plus. A commencer par Apollon Ἰητρός, dont le prêtre restera l'éponyme de la cité jusqu'à l'avènement du christianisme<sup>53</sup>, et à finir par Poséidon Hélikonios, patron du Panionion du mont Mycale, — dont un prêtre διὰ βίου est encore attesté à Histria au début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>54</sup>, — tout le panthéon traditionnel est abondamment représenté dans notre vieille colonie milésienne, aussi bien avant qu'après la conquête romaine. Une énumération des divinités et une liste des documents s'y rapportant seraient sans doute oiseuses, mais je ne puis me dispenser de relever tout particulièrement le regain de popularité que connaît à Histria, au II<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècle, le culte de Dionysos, adoré dans l'hypostase de Καρποφόρος. Fait curieux, les documents s'y rapportant, qui manquent absolument à une époque plus ancienne (situation contraire à celle qu'on rencontre à Callatis, par exemple, dès l'époque hellénistique<sup>55</sup>), commencent vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle et deviennent particulièrement nombreux à l'époque des Sévères<sup>56</sup>. Outre l'inscription datée de 157, qui fait état d'un temple consacré au dieu dans la ville, nous disposons de toute une série de listes de prêtres en exercice (Διονύσου Καρποφόρου ἱερεῖς), pour autant qu'on en puisse juger au nombre de quatre chaque année, et aussi d'une très précieuse dédicace datant de 218, posée en l'honneur de Julia Maesa et d'Elagabale par une σπεῖρα Διονυσιαστῶν πρεσβυτέρων, dont on entend parler à d'autres occasions également. Ce qui rend cette inscription intéressante, ce n'est pas seulement le fait qu'elle offre des informations auparavant inconnues sur les premiers préfets du prétoire d'Elagabale, et plus particulièrement sur la carrière publique de Valérius Comazon, mais encore, et surtout, des renseignements sur l'organisation intérieure de la σπεῖρα, dont elle rappelle complaisamment les dignitaires de toute sorte.

Toujours à propos du culte de Dionysos, on ne saurait non plus passer sous silence un certain nombre d'inscriptions agonistiques — pratiquement des listes d'hymnodes vainqueurs à des con-

<sup>51</sup> D. M. Pippidi, CRAI, 1964, p. 69 ; StCl, 6, 1964, p. 103—118.

<sup>52</sup> V. Pârvan, Dacia, 2, 1925, p. 218, n° 21 (= CIMRM, II, 2296).

<sup>53</sup> Des dédicaces dionysiaques de la fin du II<sup>e</sup> siècle nous ont conservé les noms d'au moins trois ἱερεῖς—éponymes (D. M. Pippidi, *Studii de istorie a religiilor antice*, București,

1969, p. 238—240) ; pour le début du III<sup>e</sup> siècle, l'inscription—aujourd'hui perdue — citée dans la note suivante.

<sup>54</sup> C. Moisil, BCMI, 4, 1911, p. 106 ; J. Weiss, JÖAI, 14, 1911, Beibl. 149—154.

<sup>55</sup> D. M. Pippidi, *Studii de istorie a religiilor*, p. 94—120.

<sup>56</sup> *Epigraphische Beiträge*, p. 154—177, travail repris et ajourné dans *Studii de istorie a religiilor*, p. 234—266.

cours musicaux sacrés : *ιερονίαι, νικήσαντες τὸν ἱερὸν ἀγῶνα*. Le plus significatif de ces textes est une dédicace en l'honneur d'Alexandre Sévère, posée par une association d'*ἑμψυδοὶ πρεσβύτεροι περὶ τὸν μέγαν θεὸν Διονύσου*<sup>57</sup>, qui n'était probablement pas sans rapport avec la *σπεῖρα Διονυσιαστῶν πρεσβυτέρων*, déjà mentionnée. Ce qui est intéressant dans son cas, ce n'est pas seulement le fait que certains noms qu'on y lit se retrouvent également dans l'autre document, ce sont surtout les particularités que nous y découvrons sur l'organisation de l'association, dont il est dit qu'outre un conseil de *προστάται*, elle disposait d'un agonothète, d'un *πατήρ* (le même que celui de la *σπεῖρα*), d'un *μεσόχορος*—*χοροστάτης* et d'un *μούσαρχος*. Ayant traité ailleurs de toute ces informations et essayé de montrer leur signification pour la vie religieuse d'Histria romaine, je puis me dispenser d'en parler aujourd'hui plus longuement. Et j'arrête ici mes considérations, en soulignant le caractère traditionnellement grec de la vie spirituelle de la cité la veille de sa destruction par les Goths, événement capital qui retiendra notre attention dans la mesure où il nous est connu par des documents épigraphiques et a également joué un certain rôle dans la préservation — et la redécouverte à notre époque — d'un assez grand nombre de documents épigraphiques.

6. Ce que j'entends par là, c'est que, pour rebâtir leur cité détruite de fond en comble, les Histriens — vers la fin du III<sup>e</sup> et peut-être encore au début du IV<sup>e</sup> siècle — ont fait main basse sur les matériaux de toute sorte à leur disposition, en remployant dans la construction de la grande enceinte qu'on admire encore de nos jours des centaines d'inscriptions petites et grandes qui y ont été trouvées et copiées par Pârvan dès sa première campagne de fouilles. Le malheur abattu sur Histria à un moment crucial de son existence a donc en quelque sorte favorisé sa survie, en fournissant à ses historiographes modernes les documents sans lesquels une bonne partie de son passé serait restée pour nous lettre close. Mais je ne m'attarderai pas aujourd'hui à fournir là-dessus d'autres précisions. Je rappellerai simplement que, sur la date de la destruction gothique, les documents épigraphiques peuvent seuls fournir à notre curiosité les indications nécessaires à la solution d'un problème qu'eux-mêmes auront contribué à susciter.

Je fais allusion — sans doute l'a-t-on compris — au fait que dans l'Histoire Auguste (Vies de Pupien et de Balbin, XVI 3) on lit cette phrase qu'on a depuis toujours considérée comme véridique et dont le contenu n'a été que dernièrement révoqué en doute : *sub his pugnatum est a Carpis contra Moesos, fuit et Scythici belli principium, fuit et Iстриae excidium eo tempore, ut autem Dexippus dicit Istricae civitatis*. Sur la foi de cette indication, on a toujours admis que la destruction d'Histria par les Goths a eu lieu en 238. Pârvan — pour ne citer qu'un exemple — n'en a jamais douté, et ce n'est qu'en 1933 que Scarlat Lambrino, son successeur à la direction des fouilles, en publiant un autel votif dédié à Philippe l'Arabe et provenant des environs de la ville<sup>58</sup>, a pour la première fois exprimé le soupçon que l'*excidium* mentionné dans la *Vita Maximi et Balbini* n'a pu avoir lieu en 238 mais plus tard, peut-être bien en 248. Etayée d'un document aussi sûr que l'autel de 246, son raisonnement paraissait inattaquable, si ce n'est que, découvert dans un village du territoire histrien, le *vicus Secundini*, le petit monument laissait quand même planer un certain doute sur le sort de la cité sous les règnes de Gordien III et de son successeur.

En réalité, la preuve existe qu'en 240 Histria était non seulement indemne, mais qu'on s'y souciait encore du bien-être de ses habitants. Une inscription fragmentaire éditée de manière défectueuse par Pârvan — qui l'attribuait à l'an 236, en y découvrant l'allusion à une guerre portée par les Romains au-delà des frontières de la Mésie ([...*be*]llum ul[tra (fines prouvinciae)]... *absum*[psit]) s'est avérée dater non pas du règne de Maximin, mais bien de celui de Gordien, comme je crois l'avoir montré de manière péremptoire à l'aide d'un fragment inédit du même texte négligé par le premier éditeur<sup>59</sup>. Datant à coup sûr de l'an 240 et concernant non pas une guerre imaginaire mais simplement la reconstruction des halles de la cité — [*mace*]llum ue[*tustate con*]labsum [*a solo* ou *a fundamentis resti*]uit — l'inscription démontre par sa date aussi bien que par son contenu tout d'abord qu'à la fin de 240 Histria n'avait pas encore été saccagée par les Goths, comme il est écrit dans l'*Histoire Auguste*, ensuite qu'en accordant leurs soins à des travaux aussi pacifiques que la restauration d'un *macellum* les autorités locales ne pensaient sans doute pas que l'avenir de leur ville était tant soit peu menacé.

Plus récemment, le problème a été repris successivement par M<sup>me</sup> Dorutziu-Boïla<sup>60</sup>, ensuite par Radu Vulpe<sup>61</sup> et par Poenaru Bordea<sup>62</sup>, — ce dernier à l'aide de documents numismatiques. Leurs résultats ne sont pas de tout point concordants, mais ce qui semble hors de doute, c'est, d'une part, le fait qu'Histria n'a pas été ruinée en 238, comme j'avais déjà essayé de le prouver,

<sup>57</sup> *Epigraphische Beiträge*, p. 178—191.

<sup>58</sup> REL, 11, 1933, p. 457 suiv.

<sup>59</sup> *Epigraphische Beiträge*, p. 192—201.

<sup>60</sup> StCl, 6, 1964, p. 247—259.

<sup>61</sup> *Ibidem*, 11, 1969, p. 157—161.

<sup>62</sup> SCN, 5, 1971, p. 91—113.

ensuite que la date de sa destruction doit être cherchée après le règne de Dèce, peut-être bien entre 250 et 270, pour nous en tenir à une estimation prudente.

7. Et j'en viens ainsi à ma conclusion. Si, pour caractériser d'un mot la situation d'Histria et le comportement de ses habitants au cours de plusieurs siècles de domination romaine, nous nous demandons qu'est-il advenu de cette colonie de Milet au terme d'une vie historique aussi longue que mouvementée, nous dirons que jusqu'à sa dernière heure elle reste ce qu'elle avait toujours été ; *une ville grecque*. Comme il m'est arrivé de le dire au VIII<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie classique, à propos des influences exercées par un milieu « barbare » sur certaines *poleis* périphériques, « tout comme la langue des inscriptions, qui reste d'une correction étonnante jusque dans les plus récents textes épigraphiques, ou l'onomastique qui continue à nous prodiguer des Aristagoras et des Hégésagorès longtemps après qu'il n'en reste plus à Milet, l'attachement aux enseignements artistiques de la mère-patrie trahit une volonté de rester grecque qui distingue nettement Istros des autres colonies de la côte septentrionale et de la côte thrace de la mer Noire »<sup>63</sup>.

<sup>63</sup> *Le rayonnement des civilisations grecque et romaine sur les cultures périphériques*, Paris, 1965, p. 335–336.